



Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 24 Janvier 2022

22 présents sur 24 Administrateurs
(12 CGT - 5 CFDT - 4 CFE/CGC - 1 FO)

Pour cette mise en place du 1^{er} Conseil d'Administration de l'année, Madame Monique THEVENIN ouvre la séance en présentant ses vœux à l'ensemble des Elus et Professionnels de la CMCAS.

1. Election du Président de la CMCAS

Monsieur Gilbert VANNET est élu Président de la CMCAS.

Délibération N° 2022-01
(Pour à l'unanimité)

2. Renouvellement des Membres du Bureau de la CMCAS

Après débat sur la composition du Bureau et sur proposition des Délégations Syndicales, les Administrateurs valident celui-ci :

- Vice-Président Administrateur Délégué : Monsieur Arnaud MONNET (CGT)
- 1^{ère} Vice-Présidente : Madame Monique THEVENIN (CGT)
- 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Cyrille BRUBAN (CFDT)
- 3^{ème} Vice-président : Monsieur Patrick CUFFET (CFE-CGC)
- 4^{ème} Vice-président : Monsieur Guillaume JEGOU (FO)
- Secrétaire Général : Monsieur Antoine PEREZ (CGT)
- Secrétaire Général Adjoint : Monsieur Jean-Paul LAURENT (CGT)
- Trésorière Générale : Madame Magali MARCHINI (CGT)
- Trésorier Général Adjoint : Monsieur Jean-Marie BACZYNSKI (CFDT)

Le positionnement de la Délégation CGT sur le mandat de Secrétaire Général Adjoint fait suite au refus de la Délégation CFE/CGC, pour cette année, d'occuper son 2^{ème} mandat au Bureau du Conseil d'Administration.

Délibération N° 2022-02
(Pour à la majorité)
CGT – CFE/CGC : Pour / FO : abstention
Délibération N° 2022-03
(Pour à l'unanimité)

3. Validation Délégations de signatures

Les Administrateurs octroient les Délégations de « Pouvoir » du Président de la CMCAS au Vice-Président Délégué, Monsieur Arnaud MONNET et du Trésorier Général au Trésorier Général Adjoint, Monsieur Jean-Marie BACZYNSKI.

Délibération N° 2022-04
(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration autorise le Président de la CMCAS à donner délégation à toute personne pour le représenter dans le cadre d'un dépôt de plainte.

Délibération N° 2022-05
(Pour à l'unanimité)

4. Validation des mandats Elus / Professionnels

Les Administrateurs entérinent le contrat de mandat du Président de la CMCAS envers la Directrice Interterritoriale de la Plaque Est, Madame Aurore PEXOTO pour l'exercice 2022.

Délibération N° 2021-06

(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs entérinent le contrat de mandat du Trésorier Général de la CMCAS envers l'Assistante Gestion, Madame Stéphanie NOGIN pour l'exercice 2022.

Délibération N° 2021-07

(Pour à l'unanimité)

5. Validation des changements de mandats

Les Administrateurs valident les demandes de changements de mandats suivants pour la Délégation CGT :

- Au Bureau de la SLVie Aube Est, Monsieur Solofo WILLEMANN remplacera Madame Aurore SERAI.
- Au Bureau de la SLVie Aube Ouest, Monsieur Damien COLAS remplacera Monsieur Antoine PEREZ.
- Au Bureau de la SLVie Marne, Monsieur Sébastien MAGISSON remplacera Madame Karine DUMEZ.
- Au Bureau de la SLVie Marne, Monsieur Xavier PERRAUT remplacera Monsieur Jean-Paul LAURENT.

Délibération N° 2022-08

(Pour à l'unanimité)

6. Validation des Membres de Commissions

Le Conseil d'Administration confirme le maintien des Commissions suivantes sur la CMCAS et la composition de leurs membres :

- Commission Action Sanitaire et Sociale-Santé et Prévention : 9 Membres (5 CGT – 3 CFDT – 1 CFE/CGC)
- Commission Pensionnés : 9 Membres (5 CGT – 3 CFDT – 1 CFE/CGC)
- Commission Activités Régionales : 9 Membres (5 CGT – 3 CFDT – 1 CFE/CGC)
- Comité Editorial : 9 Membres (5 CGT – 3 CFDT – 1 CFE/CGC)
- Commission Achat : 10 Membres : Les 10 Membres du Bureau de la CMCAS.

Délibération N° 2022-09

(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration désigne les représentants des Associations.

- ASEGA : Messieurs Sylvain MAIERON et Jérôme PIWOWAR.
- GECA : Madame Monique THEVENIN, Messieurs Stéphane PREIN et Jean-Marie BACZYNSKI
- SSA Champagne Ardennes : Monsieur Rodolphe LACOURCELLE

Délibération N° 2022-10
(Pour à l'unanimité)

7. Validation du PV du CA du 07 Décembre 2021

Le Conseil d'Administration valide le PV du Conseil d'Administration du 07 Décembre 2021.

Délibération N° 2022-11
(Pour à la majorité)
CGT - CFDT et CFE/CGC : Pour / FO : Abstention

8. Retour sur le Bureau du 7 Janvier 2022

Pas de remarques de la part des Administrateurs.

9. Informations du Président de la CMCAS

Le Président rappelle qu'il a transmis aux Administrateurs la procédure ACM d'astreinte Elus et demande aux Elus qui prendront l'astreinte de la prendre en compte.

Le Président rappelle qu'il n'y aura plus de demandes d'autorisation parentale pour effectuer les tests COVID aux enfants en colonies suite à la demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

10. Informations du Territoire

Le Directeur Opérationnel fait un point sur les convoys/colonies Hiver et nous informe que 102 enfants sont affectés.

Le Directeur Opérationnel informe que Madame Amélie RABERT est arrivée en CDD sur le poste de Technicienne Séjours Activités sur l'antenne de Troyes. Pour rappel, Amélie a déjà travaillé 12 mois comme TSA et connaît le poste.

Le Directeur Opérationnel rappelle que le télétravail est toujours en place avec des plannings de présence dans les Antennes en fonction des besoins.

11. Validation du Plan Local d'Actions 2022 du Territoire Grand Est

Le Conseil d'Administration valide le Plan Local d'Action 2022 entre la CMCAS Ardennes Aube Marne et le Territoire Grand Est. Il demande qu'un point lui soit fait sur sa mise en œuvre lors des prochaines Instances.

Délibération N° 2021-12
(Pour à l'unanimité)

12. Suivi du Budget 2021

La Trésorière Générale présente le suivi de budget 2021 et propose de procéder à la validation d'un transfert de crédit rubrique « Découverte sportive des jeunes Ayants Droits » sur la rubrique « Aide sportive Artistique Culturelle »

Délibération N° 2022-13
(Pour à l'unanimité)

13. Point sur le Budget 2022

Les Administrateurs valident le transfert de budget de la Section YOGA de 500 € sur la Section APICULTURE pour la SLVie Ardennes Nord.

Délibération N° 2022-14
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs confirment le renouvellement de la prise en location auprès du marché CCAS de 3 véhicules type « Peugeot Rifter » et d'un véhicule type « Peugeot 3008 » pour une durée de 36 mois.

Délibération N° 2022-15
(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration adopte le Règlement de l'Aide aux vacances via les chèques-vacances.

Délibération N° 2022-16
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs renouvellent l'Aide à la location de véhicules utilitaires sur l'exercice 2022.

Délibération N° 2022-17
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident le Don de 5 équipements de plongée appartenant à la CMCAS Ardennes Aube Marne, à l'Association Sportive SubAquatique de Provins en Seine et Marne.

Délibération N° 2022-18
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident le Don de 5 équipements de plongée appartenant à la CMCAS Ardennes Aube Marne, à la CMCAS Seine et Marne.

Délibération N° 2022-19
(Pour à l'unanimité)

14. Commission ASS-SP

Pas de Commission ASS-SP réalisée depuis le dernier Conseil d'Administration.

15. Validation Tableau de répartition des Moyens Bénévoles 2022

Le Conseil d'Administration valide le tableau des heures concernant les Moyens Bénévoles pour l'année 2022. Celui-ci correspondant à la dotation de 5 570 heures pour les Commissions et de 1 456 heures pour la Proximité.

Délibération N° 2022-20

(Pour à la majorité)

CGT, CFE-CGC et FO : Pour / CFDT: Abstention

16. Question diverses

Interrogation sur le Partenariat PVCP communiqué par la SLVie Ardennes Nord : le Président rappelle que tout partenariat doit être validé par le Conseil d'Administration. N'ayant pas eu connaissance du sujet, il va regarder avec la Présidente de la SLVie et fera un retour au Bureau de la CMCAS.

Un litige sur la Section Philatélie de la SLVie Marne étant évoqué, le Président informe qu'il est en cours de résolution.

Demande d'intégration d'arrêts supplémentaires dans le cadre de l'activité Puy du Fou : La Commission Activités Régionales a pris les décisions pour éviter des trajets trop longs et la gestion des responsabilités des Pilotes. Le Président de la Commission reverra cette demande lors d'une prochaine Commission.

Le Secrétaire-Général



Antoine PEREZ